

Le Renard : organe spécial des  
chasseurs de la Gironde :  
littérature, critique, théâtres,  
beaux-arts, industrie, [...]

. Le Renard : organe spécial des chasseurs de la Gironde : littérature, critique, théâtres, beaux-arts, industrie, tribunaux, etc. : journal hebdomadaire illustré. 1863-03-01.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

## Bureaux :

26, ALLÉES D'AMOUR.

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

UN AN..... 6<sup>f</sup> »  
SIX MOIS..... 3 50



## Bureaux :

26, ALLÉES D'AMOUR.

## PRIX DES ANNONCES :

ANNONCES, la ligne..... » 25  
RÉCLAMES, id..... » 50

# LE RENARD

JOURNAL HEBDOMADAIRE,

LITTÉRATURE, CRITIQUE, THÉÂTRES, BEAUX-ARTS, INDUSTRIE, TRIBUNAUX, ETC., ETC.

## Courrier de la Semaine.

Mercredi dernier une société choisie s'était donné rendez-vous au Théâtre Français, attirée par les promesses de l'affiche qui annonçait une représentation dans laquelle Mlle Benita devait se produire comme comédienne et comme prestidigitatrice.

Nous connaissions déjà notre charmante compatriote comme habile sorcière ; mais nous l'avouerons nous appréhendions pour elle l'épreuve de *Bataille de Dames*. Eh bien, notre crainte a été trompée, et Mlle Benita a joué d'une manière supérieure le rôle de la *comtesse d'Aureval*. Un peu émue au premier acte elle a su, dans les deux derniers, se montrer touchante et passionnée. Nous l'avons entendu louer unanimement et par des connaisseurs dont l'appré-

ciation ne peut être suspectée de partialité. Déjà rappelée après ses exercices de magie, la gracieuse artiste a du céder de nouveau à l'appel du public, et se représenter à la fin de *Bataille de Dames*.

Nous constatons avec plaisir que MM. Wable, Bouchet et Chavannes, ont parfaitement interprété leurs différents personnages ; nous le répétons encore, M. Chavannes a toutes les qualités d'un jeune premier ; M. Bouchet n'a pas besoin d'éloges et M. Wable apporte dans ses rôles marqués tout le talent qu'il nous montrait alors qu'il jouait à Bordeaux, avec tant de succès, les premiers rôles.

Nous regrettons de ne pouvoir donner les mêmes éloges à Mlle Delmary ; cette artiste manque des principales qualités nécessaires pour bien tenir son emploi ; rarement elle sait tirer parti de ses rôles ; ajoutons que son costume de cheval ( au 2<sup>e</sup> acte ) ne fait pas honneur

à son bon goût ; nous avons souffert pour elle des applaudissements légèrement ironiques, qui l'ont accueillie à ce moment.

*Le Crétin de la Montagne* et *le Bossu* continuent à se partager les honneurs de l'affiche ; inutile de dire que la seconde de ces pièces fait toujours recette, tandis que la première n'en fait plus.

Nous voudrions bien encore vous parler de *Lalla-Rouck*, mais par suite d'un concours de circonstances diverses, nous n'avons pu encore assister à la représentation de cet opéra.

A samedi donc notre appréciation sur cette œuvre nouvelle.

N'oublions pas, avant de terminer ce courrier, d'annoncer l'admission comme fort deuxième ténor, de M. Harvin, qui a fait son troisième début d'une manière satisfaisante dans le *Trouvère*.

Jules D'ARREZZO.

## CÆLINA.

Je calculai que de ce côté c'était quelque vulgaire séduction d'une fille de bonne maison tombée dans la détresse, avec une promesse de mariage ; enfin, tout ce qui constitue l'ordinaire des filles séduites. Mais Georges était silencieux ce soir-là, et en général peu confiant. Après beaucoup d'hésitation, je me décidai à me retirer pour aller rejoindre M. Ourdan aux Italiens, où il devait être avec la comtesse d'Andressi. J'avais eu d'abord la tentation d'annoncer l'emploi de ma soirée pour voir l'effet que je produirais. Mais je ne savais pas à quel degré était chargée la mine à laquelle j'aurais mis le feu, et je m'abstins. Pendant le dîner, Georges avait annoncé qu'il avait beaucoup d'emplètes à faire pour son voyage, et qu'il y occuperait une partie de sa soirée. Nous sortîmes ensemble.

— Où allez-vous ? me dit-il assez machinalement et en homme qui ne veut parler de rien.

Je cédai au diable qui me poussait. Jamais herbe tendre ne s'offrit si complaisamment à la voracité d'un curieux.

— Je vais, lui répondis-je du même ton d'in-

différence qu'il avait mis dans sa question, je vais rejoindre, aux Italiens, Ourdan et la comtesse d'Andressi.

Le diable m'avait bien poussé. Ces deux noms ne touchaient pas à l'oreille de Georges qu'il ne tressaillit ; cependant il se contenta et me répondit :

— Ah ! elle est aux Italiens.

Un moment après, il me quitta, en prenant une route tout-à-fait opposée à celle qui me menait aux Bouffes, car on appelait encore le Théâtre Italien de ce nom. Quand j'arrivai dans la loge d'Ourdan, la comtesse d'Andressi était seule. Je demeurai ébloui : elle était belle à faire crier d'admiration ; j'en devins muet. Elle m'accueillit comme un ami. C'était tout-à-fait une femme : plus de demoiselle qui ne sait ni écouter ni répondre sans embarras, une grâce enchanteresse, un sourire de bonheur qui me rendait tout joyeux. Jamais je ne fus si tenté de me mettre à genoux et demander pardon à une femme. Pardon de quoi ? Je ne sais ; mais je prenais tant de plaisir à la voir et à la trouver belle, que cela me semblait inconvenant. Une femme n'arrive pas à un effet si puissant sans le voir et sans en être flattée. Elle m'acheva en me disant :

— Donnez-moi votre bras, nous nous promènerons un instant dans le couloir.

Nous sortîmes ; elle s'appuya sur mon bras et se mit à me causer de moi, de ce que j'étais devenu, de ce que mon nom lui était quelquefois arrivé à Naples. Je croyais rêver. Toutes les femmes me regardaient ; quelques élégants, qui d'ordinaire me jetaient leur bonjour du bout du gant, me saluèrent de façon à être assez vu pour que la comtesse me demandât qui ils étaient ; mais elle ne prenait garde à rien, s'informant beaucoup de mes nouvelles habitudes, de mes liaisons, si elles m'empêcheraient d'aller la voir souvent. Jamais on ne chargea à ce point un homme de bonheur et de fatuité. Je devais étinceler comme une machine électrique. Tout-à-coup la comtesse s'arrête et devient muette. Je la regarde et la vois haletante et pâle sous le regard d'un homme qui la considérait avec une avidité insolente. Cet homme était Leister. A tout homme, même à Leister, il fallait demander compte de l'audace d'une telle attention. Je fis un mouvement vers lui.

— Rentrons, me dit la comtesse d'une voix troublée, rentrons.

Elle m'entraîna dans sa loge ; elle était in-

P.-S. — Nous apprenons, par la *Revue et Gazette des Théâtres*, que S. M. l'Empereur, vient, sur la proposition de M. Waleski, ministre d'Etat, d'accorder une pension de 2,000 francs par an à Frédérick Lemaître.

### Élégie sur la mort de M<sup>lle</sup> Alice B...

décédée le 15 février 1863.

Dédiée à M<sup>me</sup> Jules B...

Pauvre enfant tu n'es plus ! Ni l'amour d'un bon père,  
Ni les soins assidus d'une excellente mère,  
Ni les secrets de l'art assis à ton chevet,  
De la cruelle mort n'ont conjuré l'arrêt !...  
Tu meurs bien jeune hélas ! au début de la vie,  
Quand l'amour filial à ton âme ravie  
Inspirait chaque jour les angéliques chants  
Qu'on aime à consacrer à de nobles parents.  
Tu meurs quand la santé, les charmes de ton âge  
Brillaient avec éclat sur ton riant visage !...  
Oh ! pourquoi, juste ciel, as-tu tari des jours  
Qui devaient embellir les plus saintes amours ?...  
Pourquoi, dans de bons cœurs verser tant de mélange ?  
Pourquoi ne pas laisser à sa famille un ange ?...  
Mystère saisissant du céleste horizon,  
Quand il veut le sonder l'homme perd sa raison !...  
Sachons nous incliner devant la loi suprême ;  
Murmurer contre Dieu, c'est un affreux blasphème  
Offrons-lui nos douleurs en expiation.  
Relève ton courage, ô pieuse famille ;  
Songe que tout finit, que chaque jour qui brille  
Nous cause des chagrins souvent immérités ;  
Mais nos tourments vois-tu sont au ciel couronnés.  
Courage ! les vertus ici-bas accablées,  
Dans un autre univers seront récompensées ;  
Courage ! quand il est moissonné par la mort  
Le juste trouve au ciel et la paix et le port !...

G.-P. GONDRY.

## CHASSE.

### CHRONIQUE.

Les Préfets ont le pouvoir d'autoriser toute personne à chasser le lapin en temps de chasse close, mais cette autorisation préfectorale doit toujours être accompagnée de l'autorisation des propriétaires chez lesquels on chasse. Cependant, celui qui, muni de l'autorisation préfectorale, aurait chassé le lapin sur le terrain d'autrui, sans la permission du propriétaire, n'aurait pas commis pour cela le délit de chasse en temps prohibé ; il ne serait passible que de la peine édictée par le n° 2 de l'article 11 de la loi du 3 mai 1844, soit d'une amende de seize à cent francs. C'est-ce qu'a décidé la Cour de Rennes par un arrêt parfaitement motivé.

La pénalité qui atteint le chasseur qui chasse en temps prohibé est bien plus sévère, puisque l'amende est au minimum de cinquante francs ; qu'elle peut s'élever à deux cents, et que les tribunaux ont en outre la faculté de condamner les contrevenants à un emprisonnement de six jours à deux mois. Cette pénalité atteint aussi ceux qui en temps prohibé auront mis en vente, vendu, acheté, transporté ou colporté du gibier.

Avis aux maîtres d'hôtels, marchands de comestibles et gourmets.

J. S. fils.

Nous recevons de M. J. S. fils, la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez, dans votre dernier numéro, publié une nouvelle lettre de M. A. C., et vous avez dit que vous attendiez ma réponse pour mettre fin à une polémique, qui dégénère en personnalités qui font connaître le degré d'éducation de M. A. C.

Ma réponse est celle-ci :

Un boulevart dogue de bonne race dédaigne les jappements d'un roquet.

Agréer, Monsieur le Rédacteur, mes civilités empressées.

J. S. fils.

quiète, impatiente ; non-seulement elle ne me parlait plus, mais elle ne répondait pas. Ourdan rentra ; elle lui parla bas et avec vivacité. J'étais descendu de mon troisième ciel. Je sortis de la loge pour ne pas gêner la querelle qu'elle faisait à Ourdan. Les acteurs étaient en scène, les couloirs vides, et je commençais à m'expliquer les gracieusetés de Cœlina par des informations à prendre sur le compte de Leister, lorsque j'aperçus celui-ci à un carreau de loge d'où il pouvait voir et d'où il regardait attentivement la comtesse. D'abord je voulus l'éviter ; mais j'étais irrité de ma félicité stupide, et je voulus savoir quelque chose. J'abordai Georges, en le tirant de sa contemplation, pour lui dire :

— Eh bien ! c'est là que vous faites vos emplettes ?

Il se retourna fort surpris, et, son premier étonnement passé, il me répondit avec un de ces airs mystérieux qu'il avait si souvent :

— Oh ! je ne pars plus maintenant.

J'en fus ravi. L'intrigue se nouait ; les relations mystérieuses de Leister et de la comtesse étaient évidentes. Il me sembla que je lisais un roman. Le départ de Georges m'eût laissé peut-

être au premier volume ; son séjour à Paris me promettait le dénouement. Seulement ce n'était pas moi qui tenais le livre et qui tournais les feuillets. Ma curiosité doubla par l'impatience ; je me promis un hiver très-occupé. Je quittai Leister et retournai dans la loge de la comtesse. Elle était redevenue charmante : Ourdan l'avait sans doute calmée. J'arrangeai dans ma tête qu'il lui avait promis le départ de Leister. Je voulus m'en assurer ; et, revenant sur mon manque de parole pour le dîner, je racontai que j'avais été retenu chez un ami qui partait le lendemain. Un coup d'œil échangé entre Ourdan et la comtesse se traduisit pour moi de cette façon :

— Eh bien ! ne vous l'avais-je pas dit ?

— A la bonne heure, répondit la comtesse.

— Alors, me dit Ourdan, qui cette fois parla de la bouche comme Junon (*sic ore locuta est*), nous n'avons pas de chance de vous voir demain ?

— Je ne sais, répondis-je avec une parfaite perfidie ; mais je viens de le rencontrer, et il n'est plus si décidé à quitter Paris.

Ce mot fit tonnerre. La comtesse redevint pâle, et ses grands yeux s'animent d'une co-

## Spiritisme.

LE SPIRITISME JUGÉ PAR SES FRUITS. — Sous ce titre, la *Guienne*, dans son numéro du 19 courant, rend compte de deux suicides accomplis à Tours, que le *Monde*, à qui la *Guienne* emprunte son récit, attribue au Spiritisme.

Pauvre spiritisme ! tu aurais pu espérer quelques jours encore d'existence, si de formidables athlètes, à la science infuse, source de toute vérité, n'avaient jeté leur veto sur ta doctrine.

Nous allons tâcher d'analyser cette triste histoire, et nous nous efforcerons de faire ressortir tout ce qu'a de puissant la logique des gens à perruque... poudrée, à jabots et manchettes parfumés. Or ça, peuple et manants, écoutez et profitez, comme daigne vous le dire la *Guienne*, « des graves enseignements que renferme ce récit. »

Je commence : « Deux époux fort avancés en âge, M. et Mme ..., encore bien portants et jouissant d'un revenu qui leur permettait de vivre à l'aise, se livraient, depuis bientôt deux ans, aux opérations du spiritisme. Presque chaque soir se réunissaient, chez eux, un certain nombre d'ouvriers, hommes et femmes, et des jeunes gens des deux sexes, devant lesquels nos deux spiritistes faisaient leurs évocations, du moins, ils prétendaient en faire. »

Voilà une entrée en matière qui est loin de faire pressentir une catastrophe ; c'est entonné sur un air bucolique !...

« Ceux qui connaissent de vieille date ces deux personnes et leur sentiment sur la religion, n'ont jamais été surpris des scènes qui pouvaient se produire chez elles. Étrangères à toute idée chrétienne, elles s'étaient jetées dans la magie, où elles passaient pour des maîtres habiles et consommés. »

Vous voyez qu'il est inutile de protester, spiritistes de Tours ; vous avez beau dire que ce couple infortuné n'a jamais fait partie de vos réunions : la science s'est prononcée, la magie et le spiritisme sont une même chose. Le spiritisme est la négation de tout noble sentiment, rendant ses adeptes étrangers à toute idée chrétienne, en un mot : c'est un « fanatisme diabolique » qui pour mieux vous séduire vous apprend à connaître Dieu, à aimer votre prochain

FRÉDÉRIC SOULIÉ.

(La suite au prochain numéro.)

et fait germer dans votre cœur la Foi, l'Espérance, la Charité: choses vraiment condamnables.

« L'un et l'autre étaient convaincus depuis peu de temps, que les esprits les engageaient vivement à quitter la terre afin de jouir dans un autre monde, le monde supra-terrestre, d'une plus grande somme de bonheur..... Ne doutant pas, en effet, qu'il en serait ainsi, ils ont avec le plus grand sang-froid consommé un double suicide qui fait aujourd'hui un grand scandale dans la ville de Tours.»

Comme ces savants se sont rendu compte des faux principes que renferme la doctrine spirite! quelle étude intelligente et approfondie ils ont fait des ouvrages qui traitent de cette matière! Ouvrons le livre des Esprits à la page 406; lisons:

« L'homme a-t-il le droit de disposer de sa propre vie ?

« Non, Dieu seul a ce droit. Le suicide volontaire est une transgression de la loi divine.

« Que penser de celui qui s'ôte la vie dans l'espoir d'arriver plus tôt à une meilleure ?

« Autre folie ! qu'il fasse le bien et il sera plus sûr d'y arriver ; car, par le suicide il retarde son entrée dans un monde meilleur, et une faute, quelle qu'elle soit, n'ouvre jamais le sanctuaire des élus.»

Il est donc clair et évident, grâce aux doctes interprétations que le *Monde* et la *Guienne* donnent des doctrines spirites, que ce sont ces dogmes ténébreux qui ont poussé irrésistiblement ce couple infortuné au suicide.

Il demeure donc bien avéré que le spiritisme pousse au suicide comme déjà il a été prouvé qu'il poussait à la folie.

Nous espérons que la *Guienne* nous démontrera bientôt que la maladie de la vigne, des pommes de terre et les rhumes de cerveau, ne sont que le résultat du spiritisme.

Je prie Messieurs les rédacteurs du *Monde* et de la *Guienne*, de lire attentivement la fable ci-dessous, qu'un esprit frappeur a dicté à M. Jaubert (médiu) vice-président du tribunal civil de Carcassonne; je désire qu'ils en fassent leur profit.

## LE MONOLOGUE D'UN BAUDET.

### FABLE.

Un baudet, — n'allez pas confondre ;

Je ne médis jamais des gens de qualité, —

Un âne, un vrai baudet, de ceux que l'on peut tondre,

En deux mots, un âne bête,

En gare, gourmandait une locomotive.

Son œil était brillant, sa parole était vive.

« C'est toi, s'écriait-il, toi qu'on dit au repos !

« Du mouton, mon voisin, si j'en crois les propos,

« Tu marches sans cheval, sans âne, sans manœuvre ;

« Tu rugis entraînant ton immense couleuvre,

« Ces colis entassés, ce village de bois ;

« Baliverne !... Au miracle on pût croire autrefois.

« Les temps sont bien changés ; bien roué qui me berne !

« Je ne prends pas un blé pour un champ de luzerne ;

« Je laisse le chardon pour la botte de foin ;

« Avec tes pieds de fer on ne va pas bien loin.

« J'ai ma règle ; au bons sens heureux qui se confie.

« Toi ! marcher sans chevaux, sans nous, je t'en défie ! »

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Niez le mouvement ; négligez le moteur...

L'homme fait-il de rien l'électrique lumière ?

Toute locomotive à besoin de vapeur.

On évoque les morts... Mais il faut la prière,

La prière partant du cœur !...

E. de Sentein.

## Un enfant précoce.

Un enfant morveux, mal peigné, et portant l'uniforme des jeunes détenus, est assis au banc des accusés. C'est le jeune Coqsigrué, qui, à peine âgé de treize ans, est initié déjà à toutes les corruptions, et qui comparait devant le tribunal de police correctionnelle sous l'accusation de vol, commis au préjudice du sieur Mornet, marchand de bric-à-brac.

M. le Président. — Accusé, quels sont vos noms ?

L'accusé. — J'sais pas.

M. le Président. — Où demeurez-vous ?

L'accusé. — J'sais pas.

M. le Président. — Quelle est votre profession ?

L'accusé. — J'sais pas.

M. le Président. — Comment ! vous n'avez ni famille, ni domicile, ni profession ?

L'accusé. — J'sais pas.

M. le Président. — Comment avez-vous vécu jusqu'au jour de votre arrestation ?

L'accusé. — J'sais pas.

M. le Président. — Vous avez du moins été élevé par quelqu'un ?

L'accusé. — Oh ! pour ça, oui... c'est une vieille femme qui m'aurait toujours... et qui m'battait comme un emplâtre... Pour lors un jour, j'ai dit *zut !* à la vieille et je m'ai épouffé d'chez elle...

M. le Président. — Y a-t-il longtemps que vous avez quitté la maison de cette femme ? Ne pouvez-vous pas donner quelques renseignements sur la personne dont vous nous parlez ?

L'accusé. — Voilà huit ans à tout à l'heure qu'on y a fait le *ruban* à c'te bonne femme (qu'on lui a fait la queue). On s'a donné d' l'air et d' l'agrément, tiens... c'est bien juste. J' sais pas tant seulement où qu'elle demeurait la vieille, et j' suis pas été voir le numéro d' depuis.

M. le Président. — Enfin, vous portez bien un nom quelconque ?

L'accusé. — Oh ! pour ça, oui... Les camarades m'appellent Coqsigrué; si c'est pas l' bon, tant pis !

M. le Président. — Vous êtes accusé d'avoir soustrait une paire de pistolets d'arçon à l'étalage de Mornet. Vous allez entendre les témoins.

Un témoin. — Le 17 du mois dernier, j'étais en tournée dans la rue des Blancs-Manteaux, quand j'entreperçois un petit malinot qui décroche une paire de pistolets. Je me dis c'est *précoce* pour sa jeune âge... Puis après il prend ses jambes sur ses épaules et le *v'là qui s'effarouche*... Moi, qui n'a pas mes pieds dans mes poches, je le *relance* ; vous allez voir la malice... Pour lors, comme j'vas pour lui mettre le grappin dessus, ce petit gueux-là se roule dedans le ruisseau, et vous prend un bain complet, ni plus ni moins... il était dégoûtant, quoi ! On n'aurait pas su par où le prendre... C'était pas bête !... Je me dis c'est une *musique*, je connais c'te corde, et je renforce mes gants dans ma coiffe, vu que je ne crains pas les éclaboussures pour la peau. Je vous pêche mon

ablette, qui barbotait dans le ruisseau, sauf votre respect, comme un canard *liquide*, qui brasse sa coupe dans une mare, et je le fais mettre à l'ombre... pour sécher plus vite... voilà !

Mornet n'a rien vu. Il n'a eu connaissance du vol qu'après l'arrestation du petit voleur, et reconnaît d'ailleurs les pistolets soustraits. Plusieurs autres témoins sont encore attendus et déposent avoir vu l'accusé s'enfuir avec les objets volés.

M. le Président à l'accusé. — Vous n'avez pas un avocat ?

Coqsigrué. — Pour *de* quoi faire ? J'sais bien ce qu'il y a siffler, allez !... C'est pas malin de dire que j'ai pas l'âge de la loi, et qu'il faut m'relâcher vu que je suis en enfance... Petit Moiré, qu'est avocat à la Roquette, m'a bien dit que vous n'pouviez pas m'pincer, rapport que je n'suis qu'un jeune homme.

Le tribunal paraît vivement affecté d'un cynisme aussi révoltant, et condamne Coqsigrué à trois ans d'emprisonnement; il ordonne qu'à l'expiration de sa peine il restera placé pendant dix ans sous la surveillance de la police.

(La Correctionnelle).

## MAGÉDOINE.

Un paysan du nom de Jacques traversait paisiblement un champ, lorsqu'il aperçut, posé sur un arbuste, un oiseau volumineux dont le plumage brillait des plus vives couleurs. C'était un magnifique perroquet échappé d'un château voisin. Le paysan, qui n'avait jamais vu semblable animal, le regardait d'un œil émerveillé.

Notre perroquet, se voyant l'objet d'une semblable attention, ne trouve rien de mieux que d'exercer ses talents.

— As-tu déjeuné, Jacquot ? prononce-t-il très-clairement et en se rengorgeant.

A ces mots, la surprise du paysan devient de plus en plus grande ; il ne peut en croire ses oreilles ; ahuri, il ne sait que répondre à cet animal qui connaît son nom.

— Mais oui, balbutia-t-il.

— Et de quoi ? dit fièrement le perroquet.

L'étonnement de l'ami Jacques ne connaît plus de bornes. Alors, ôtant sa casquette et s'inclinant :

— Pardon, excuse ; mais je vous avais pris pour un oiseau !!!

(Vexin).

Nous avons remarqué, il y a quelques jours, dans la vitrine d'un charcutier de notre ville, une étiquette indiquant la nature de l'objet mis en vente. — Cette inscription était ainsi conçue :

« Véritable conflit de porc »

Cette mise en trop (sans calembourg) donnait à cette étiquette un caractère assez piquant d'originalité.

M. R... est un de nos peintres de portrait les plus en vogue. Dernièrement, un bourgeois de sa connaissance lui dit :

« Je veux décidément commander mon portrait et celui de ma femme. Quel peintre me conseillez-vous de choisir ?

R..., à cette impertinente question, fait une grimace, mais se remettant presque aussi vite.

— Quel peintre, répondit-il, voyons un peu. Ma foi je vous conseille de prendre Troyon.

— Celui qui peint des animaux ?...

— Oui, c'est justement votre affaire. »

# CHEMINS DE FER.

## ORLÉANS.

### Heures des départs de Bordeaux.

Paris (omnibus).....	Minuit.
Paris (omnibus).....	5 0 mat.
Angoulême (omnibus).....	5 0 —
Paris (express).....	8 5 —
Paris (direct).....	8 40 —
Libourne (omnibus).....	9 0 —
Coutras et Lyon (direct).....	12 20 —
Angoulême (direct).....	4 <sup>h</sup> 35 soir.
Paris (exp.-poste) (gare St-Jean).....	5 40 —
Coutras et Lyon (express).....	6 50 —
Libourne (express).....	9 0 —

### Heures des arrivées à Bordeaux.

Paris (omnibus).....	4 <sup>h</sup> 41 mat.
Libourne (omnibus).....	7 45 —
Paris (poste) (gare St-Jean).....	8 20 —
Angoulême (omnibus).....	10 27 —
Coutras (omnibus).....	12 33 soir.
Libourne (omnibus).....	4 20 —
Paris.....	6 21 —
Coutras (omnibus).....	8 30 —
Paris (express).....	9 59 —
Angoulême (omnibus).....	10 59 —

## DE BORDEAUX A PÉRIGUEUX

### Heures des départs.

Omnibus.....	5 <sup>h</sup> m
Direct.....	12 20 <sup>s</sup>
Omnibus.....	6 30

### Heures des arrivées.

Omnibus.....	5 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup>
Direct.....	9 45
Omnibus.....	4 <sup>s</sup>
Omnibus mixte 5 50, 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe.	

## DE BORDEAUX A RHODEZ.

### Heures des départs

Omnibus.....	5 <sup>h</sup> m
Omnibus.....	6 50 <sup>s</sup>

## DE RHODEZ A BORDEAUX.

### Heures des départs.

Omnibus.....	6 <sup>h</sup> s.
Omnibus.....	7 m.

## DE BORDEAUX A LYON.

### (voir ligne d'Orléans).

Arrivée à Lyon des deux trains à la fois, à 11 h. 15 mat. Le train direct en 22 h. 45 m.; le train omnibus en 26 h. 35.

### Prix des places :

1<sup>res</sup> 82 fr. 90. — 2<sup>es</sup> 62 fr. 20. — 3<sup>es</sup> 45 fr. 60.

## MIDI.

### DE BORDEAUX A CETTE

#### ET EMBRANCHEMENTS.

Marche des trains de voyageurs à dater du 15 janvier 1863.

### Heures de départs de Bordeaux pour :

Langon.....	6 h. m., 7 h. 30 m., 9 h. 15 m., (exp. 1 <sup>re</sup> cl.), 1 h. 30 s., 2 h. 15 s., 5 h. 15 s.
La Réole.....	6 h. m., 9 h. 15 m. (exp. 1 <sup>re</sup> cl.), 2 h. 15 s., 5 h. 15 s.
Marmande.....	
Tonneins.....	
Aiguillon.....	
Port-Ste-Marie.....	
Agen.....	6 h. m., 9 h. 15 m. (exp. 1 <sup>re</sup> cl.), 2 h. 15 s.
Valence-d'Agen.....	
Montauban.....	
Toulouse.....	
Pamiers.....	
Foix.....	6 h. m., 9 h. 15 m. (exp. 1 <sup>re</sup> cl.)
Muret.....	
Montrejeau.....	
Castelnaudary.....	
Carcassonne.....	
Narbonne.....	
Béziers.....	
Agde.....	
Cette.....	
Perpignan.....	
Paris.....	5 40 s. (exp. 1 <sup>re</sup> cl.),

### Heures d'arrivée à Bordeaux (St-Jean), en provenance

#### de :

Langon.....	8 h. 30 m., 11 h. 30 m., 4 h. 18 s., 4 h. 50 s., (exp. 1 <sup>re</sup> cl.) 9 h. 10 s., 10 h. 40 s.
La Réole.....	11 h. 30 m., 4 h. 18 s., 4 h. 50 s., (exp. 1 <sup>re</sup> cl.), 10 h. 40 s.
Marmande.....	
Tonneins.....	
Aiguillon.....	
Port-Ste-Marie.....	
Agen.....	4 h. 18 s., 4 h. 50 s. (exp. 1 <sup>re</sup> cl.), 10 h. 40 s.
Valence-d'Agen.....	
Montauban.....	
Toulouse.....	4 h. 50 s. (exp. 1 <sup>re</sup> cl.), 10 h. 40 s.
Castelnaudary.....	
Carcassonne.....	
Narbonne.....	
Béziers.....	
Agde.....	
Cette.....	
Foix.....	
Pamiers.....	
Muret.....	
Montrejeau.....	
Perpignan.....	8 h. 20 m. (exp. 1 <sup>re</sup> cl.)
Paris.....	

## BORDEAUX A BAYONNE, BAGNÈRES-DE-BIGORRE.

### ET ARCACHON.

Marche des trains de voyageurs à dater du 16 déc. 1862.

### Heures de départ de Bordeaux (Saint-Jean), pour :

Arcachon.....	6 h. 30 m., 9 h. m., 2 h. 30 s., 5 s.
Bayonne.....	9 h. m. 2 h. 30 s.
Dax.....	
Morcenx.....	
Mont-de-Marsan.....	
Riscle.....	
Tarbes.....	5 h. 40 s.
Paris (exp.).....	
Bag. de Bigorre.....	9 h. m.
Heures d'arrivée à Bordeaux (Saint-Jean), en provenance de :	
Arcachon.....	8 h. 55 m., 3 h. 15 s., 10 h. 20 s.
Bayonne.....	3 h. 15 s., 9 h. 55 s.
Dax.....	
Morcenx.....	
Mont-de-Marsan.....	
Riscle.....	
Tarbes.....	8 h. 20 m.
Paris (exp.).....	
Bag. de Bigorre.....	9 h. 55 s.

## BATEAUX A VAPEUR.

### DU HAUT DE LA RIVIÈRE.

Bordeaux à Agen.....	5 heures du matin
Bordeaux à La Réole.....	1 — du soir.
Agen à Bordeaux.....	6 — du matin.
La Réole à Bordeaux.....	6 — —
Les dimanches, un bateau part de Bordeaux pour Langon, à 8 heures du matin.	

### DU BAS DE LA RIVIÈRE.

Départ de Bordeaux pour Royan, mardi, jeudi et samedi à 9 h. du m.  
Départ pour Pauillac, à 8 h. m., et 2 h. s.  
Départ de Royan, mercredi, vendredi et dimanche, de 6 à 10 h. m. Selon la marée.  
Départ de Pauillac, à 7 h. m., et 1 h. s.

### Pour les articles non signés :

*Le Directeur Propriétaire responsable,*

**J. BUCHE.**

Bordeaux, imp. MÉTREAU et Comp., rue du Parlement-Sainte-Catherine, 19.

# LIBRAIRIE ET CABINET DE LECTURE

DE

**JULES BUCHE,**

26, allées d'Amour, à Bordeaux.

**Abonnement à la Lecture 1 fr. 25 cent. par mois.**

Publications illustrées : *Journal pour Tous.* — *Journal du Dimanche.* — *Couillises du Monde.* — *Le Voleur.* — *Les Bons Romans.* — *Le Passe-Temps.* — *L'Univers Illustré.* — *Le Roger Bontemps.* — *Les Veillées Parisiennes.* — *Le Tour du Monde.* — Romans à 20 c., etc.

Collections Michel Lévy et Cadot à 1 fr. le volume. — Paroissiens.

OEuvres d'Alexandre Dumas à 50 p. 100 de rabais.

Les relations établies par cette maison avec les principaux éditeurs de Paris, lui permettent de fournir dans un délai de 3 jours, et sans augmentation de prix, tous les ouvrages qui peuvent lui être demandés (*livres spéciaux de sciences ou d'arts, nouveautés littéraires, etc.*).